

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

LEÇONS DE CITOYENNETÉ

La Majorité municipale souhaite profiter de cet espace pour revenir sur les incidents survenus en juillet 2023 en France. De manifestations, nous avons vu naître des comportements dépassant l'entendement : mairies ou bâtiments brûlés, commerces pillés, élus blessés et menacés auxquels nous apportons notre profond soutien. Nous remercions aussi les habitants venus spontanément devant la mairie, en solidarité le 3 juillet.

Malgré quelques dégradations de biens publics ou privés pénalisant des administrés pour lesquels nous avons une pensée, notre commune n'a pas connu de grands dommages. Voyons-y les valeurs inculquées dans les foyers Saint-Briens, le rôle d'encadrement joué par notre tissu associatif ou encore le travail mené par nos services auprès de la jeunesse.

Pour autant, cet épisode ne saurait être balayé par le souffle de l'été. Ces événements ont rappelé l'impératif d'un dialogue ouvert et constructif entre les citoyens et leurs élus locaux. Nous croyons fermement en la valeur de l'engagement citoyen et en sa contribution au développement harmonieux de notre société. Nous l'avons d'ailleurs partagé lors du rassemblement citoyen organisé en mairie le 14 juillet.

La première leçon à tirer de ces événements, nous en sommes convaincus, relève donc d'un engagement citoyen accompagné d'une éducation civique renforcée. Il est essentiel de promouvoir dès le plus jeune âge les valeurs démocratiques, le respect de l'autre et le sens des responsabilités. Un État de droit ne saurait se départir de devoirs lorsqu'il s'agit de vivre les uns avec les autres. Ce travail en appelle d'ailleurs au rôle parental.

La seconde leçon renvoie à l'importance d'un État fort et d'institutions solides pour garantir l'équilibre et la stabilité de notre démocratie. Les événements de juillet ont encore montré le besoin de restaurer la confiance entre citoyens et institutions. Cela passe par une administration publique efficace, intègre et proche de tous. Cela passe aussi par le comportement des élus politiques. Quelle que soit l'échelle, nous portons tous une responsabilité. Or, certaines réactions ou refus de prendre position ont laissé à justifier des actes profondément inacceptables.

La troisième leçon est davantage un questionnement sur le besoin de Faire Nation. Bien plus facile de l'écrire que d'y répondre alors, à chacun de faire son possible, avec l'humilité de ceux qui essaient et la volonté de ceux qui croient aux valeurs de notre pays comme fondements d'une société où chacun trouve sa place.

Nicolas Leleux
et la majorité municipale
(Ensemble pour Saint-Brice)

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

CONSEILS MUNICIPAUX DU MOIS DE JUIN

Lors du conseil du 13 juin, tout comme en avril, une grande partie de l'équipe majoritaire était absente. Nous avons, une nouvelle fois, alerté le maire sur la désertification de son groupe et avons quitté le conseil. Qu'à cela ne tienne ! on téléphone aux absents, une adjointe va les chercher à leur domicile et hop, le Maire ouvre une deuxième séance à 20h50 avec 17 élus. Le compte administratif, voté par 16 élus, (le maire devant sortir durant ce vote) a évidemment été retoqué pour manque de quorum. Est-ce de l'amateurisme, une méconnaissance de la réglementation ou les deux ? Nous hésitons sur la réponse.

BILAN DE MI-MANDAT

Nous avons tous reçu dans nos boîtes aux lettres, le bilan de mi-mandat de la majorité. Nous sommes curieux de connaître le coût de ce document de 16 pages qui se veut pédagogique mais rédigé dans un style plus qu'emphatique.

Nous y découvrons que le taux de réalisation du programme est de 74 % à mi-mandat avec 41 engagements réalisés sur les 56 du programme. Nous en serions ravis si cet exercice de transparence ne manquait pas de ... transparence !

La majorité, novice en 2020, était logiquement ignorante que certains engagements inscrits à leur programme existaient déjà. La totale transparence, par exemple, aurait été de le souligner et ne pas les déclarer dans la rubrique « nous l'avons fait ».

Dans les rubriques « nous y travaillons » et « c'est pour demain », nous comptons 27 engagements soit, avec les 41 déjà réalisés (sur 56 annoncés), 68 engagements au total. Il doit y avoir une erreur de calcul quelque part ! Sans compter les « nous sommes allés plus loin ». Mais il est vrai que dans « nous l'avons fait », nous retrouvons aussi des actions non inscrites...

Comme l'a dit le Maire, lors de son discours le 14 juillet, il faut arrêter la politique politicienne. Soyez donc le premier, M. le Maire.

Nous espérons que vous avez passé un bel été et vous souhaitons une bonne rentrée.

Jean-Pierre Yalcin, Marie-Hélène Fromain, Michel Taillez, Marie-Line Marchand, Pierre Lapert, Amandine Prevot, Joseph Lahiany (Groupe Tous Unis pour une Nouvelle Énergie à Saint-Brice)

Texte non reçu.

Marc Guyot, Pierre Baudin, Gabriela Rascao (Groupe Saint-Brice Unie)